

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ALLEMAGNE. — FRANCFORT, LE 25 AOUT.

On écrit de Munich, le 17 août :
Le public a pris le plus grand intérêt aux dernières discussions de la seconde chambre; la résolution qu'elle avait prise, contre l'augmentation des couvens, ayant été rejetée par la première chambre, les députés sont encore une fois occupés de cette question; ils persistent dans leur première résolution.

— On écrit de Berlin, le 23 août :

Il paraît que le nouveau ministre de la guerre veut opérer de grandes réductions dans les cadres de l'armée, les congés et les mises à la retraite n'ont jamais été publiés jusqu'à ce jour que le 31 mars de chaque année; aujourd'hui il en est autrement; depuis quelques jours 7 généraux ont été mis à la retraite. On s'attend encore à la publication de beaucoup d'autres arrêtés.

On dit que notre gouvernement a réussi à arranger les affaires du Hanovre de manière à écarter toutes les craintes d'une collision quelconque.

Conformément à une décision récente, on attendra, pour fixer l'époque des manœuvres d'automne, la tournée que prendra chez nous le choléra qui commence à sévir avec intensité ici et à Stetin. Il enlève aussi beaucoup de monde à Varsovie.

— On écrit des frontières de la Serbie, le 18 août :

Nous apprenons de bonne source de Constantinople que le capitain pacha qui est entré dans la Méditerranée avec une escadre de 14 voiles a reçu avec ses instructions secrètes l'ordre de ne les ouvrir qu'en vue de Candie.

On croit que ses instructions prescrivent au grand-amiral ottoman de s'approcher de Tunis et de prendre les dispositions nécessaires pour que la Porte possède sur les côtes africaines un pied-à-terre sûr pour tous les événemens qui peuvent survenir dans la suite.

Le nombre des troupes de terre que le capitain pacha amène avec lui fait présumer que ces renseignements sont justes et que la Porte attache un grand prix à prendre à Tunis une position respectable. (G. d'Augsb.)

FRANCE. — PARIS, LE 28 AOUT.

M. le duc et M^{me} la duchesse d'Orléans sont arrivés à Compiègne le 25 août.

Il y a eu ce matin un conseil de cabinet chez M. le ministre des affaires étrangères. On croit qu'il était encore question des affaires d'Espagne.

Les feuilles doctrinaires prétendent de nouveau que le ministère hésite au sujet de la dissolution des Chambres. Mais toutes les personnes à même d'être bien informées persistent à dire que la question est irrévocablement résolue.

Le Journal de Paris assure que le ministère est moins décidé qu'il n'a jamais sur la question de dissolution.

— Le Siècle annonce la formation prochaine d'un comité

central d'élection à Paris, avec lequel devraient correspondre les comités des départements.

— On parle de l'envoi prochain de forces navales anglaise et française à Lisbonne.

— Par suite du rejet de son pourvoi en cassation, le général Donnadieu a été arrêté à son domicile, et conduit à Sainte-Pélagie, où il a été écroué.

— Le gérant de l'Europe (journal légitimiste) devait comparaître hier devant la cour d'assises pour y répondre à une accusation d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement. Il a fait défaut, et sur la conclusion de M. l'avocat-général Plongoulm, la cour l'a condamné à un an de prison et 8,000 fr. d'amende.

— La Quotidienne donne, comme extrait du Journal allemand de Francfort, un article où la situation de la Suède est peinte des plus noires couleurs. Déjà, dans son numéro du 16 de ce mois, le Constitutionnel avait expliqué que cet article avait été emprunté par les feuilles allemandes à un journal de Paris, qui, le premier, l'avait mis en circulation.

Reprise malgré ces explications par la presse allemande, cette version nous revient encore une fois par la presse légitimiste, dont elle satisfait toutes les sympathies. Nous sommes autorisés à infirmer de nouveau tous les détails contenus dans cet article, dont des renseignements puisés à la source la plus authentique nous garantissent le caractère apocryphe. (Charte de 1830.)

— Les dernières nouvelles reçues à Marseille annonçaient la rencontre de la flotte turque à quelques lieues à l'ouest du cap Matapan. Notre correspondant de Toulon nous mande, en date du 24, qu'un navire venant du Levant l'aurait aperçue à la hauteur de Tripoli.

— Nous lisons dans le Toulonnais du 23 août :

On continue à faire dans notre port des préparatifs pour l'expédition de Constantine; M. le sous-intendant militaire Appert va mettre en adjudication la fourniture de 50,000 piquets de tentes et de 4000 maillets. Comme ces objets ne sont livrables que le 15 septembre et le 5 octobre, si on les attend pour se mettre en campagne, l'expédition sera faite tardivement et peut avoir les résultats désastreux de celle l'année dernière.

D'un autre côté, notre correspondant de Toulon, nous mande, sous la même date :

Il paraît que le bey Achmet éprouve une grande répugnance à conclure la paix avec nous. Au reste les nouvelles de Bone apportées par le paquebot la Chimère ne sont plus à la paix, et les préparatifs pour la prochaine expédition ne se font mollement que par suite du grand nombre des malades qu'il y a dans les hôpitaux.

D'après les lettres d'Alger, le général Bugeaud attend à Alger le moment d'aller joindre Abd el Kader à Blidah; dès que l'émir sera dans la province de Tittery, M. Bugeaud se mettra à la tête d'une colonne pour aller occuper Blida et Coleah.

allures, éloignent des hommes civilisés, comment connaître leurs mœurs autrement que sur les récits de quelques hardis voyageurs, qui se sont aventurés dans leurs solitudes presque impénétrables? Car de prétendre connaître ces mœurs d'après les captifs du Jardin des Plantes, cela est inadmissible. Or je doute fort qu'il y ait à l'Académie des Sciences beaucoup de membres qui aient vécu dans les déserts ou dans les forêts vierges, avec les rhinocéros, les tigres ou les orangs-outangs. Pour les poissons, c'est une bien autre difficulté; et s'il est un ouvrage que son sujet condamne à rester toujours très incomplet, ce sera certainement un traité des mœurs des poissons.

Les profondeurs de la mer nous cachent toujours des mystères impénétrables. Les nombreux poissons connus des plus savants ichthyologistes ne sont probablement que la moindre partie des habitants de la mer, ceux qui se tiennent dans les régions supérieures. Si des sommets de ses plus hautes montagnes, que couronnent nos îles, nous descendons graduellement par la pensée jusque dans ses plus profondes vallées, qui nous dit que là il ne régnait pas dans la masse liquide un calme que troublement difficilement les tempêtes? Que là ne sont pas de grands animaux aquatiques sans être nageurs, marchant constamment sur le sol que recouvre toute la hauteur de la voûte liquide? Les poissons à nageoires, comme nous les connaissons, s'élevant dans les diverses régions de ce milieu; seraient pour ces animaux que suppose un instant notre imagination, ce que sont les oiseaux pour les animaux terrestres. Cette hypothèse, sans doute fort bizarre, n'usurpe rien dans le champ de la science, car elle est du nombre de celles que jamais l'expérience ne pourra soumettre à son contrôle; à moins toutefois que, par suite des épouvantables cataclysmes qui ont plusieurs fois bouleversé le globe avant l'existence du genre humain (1), des ossements fossiles ne viennent autoriser jusqu'à un certain point, cette hypothèse par la complète anomalie de leur configuration. Combien de formes extraordinaires, d'organisations dont les principes n'étaient pas même soupçonnés, peut offrir une science qui a révélé à Cuvier des lézards aussi gros que des éléphants, comme l'Ichtyosaurus, le Plesiosaurus; une science dont son illustre fondateur disait, en terminant ses immortelles recherches: « Dans quelques années peut-être l'ouvrage que je termine aujourd'hui et auquel j'ai consacré tant de travail ne sera qu'un léger aperçu, un premier coup-d'œil jeté sur ces immenses créations des anciens temps. »

L'imagination des peuples maritimes s'est toujours livrée sur les mys-

(1) D'après les travaux de M. Cuvier, qui n'a jamais trouvé le moindre fragment de squelette humain parmi les ossements fossiles, des théologiens savants et orthodoxes voient dans les six jours de la création autant de grandes époques cosmogoniques, à la dernière desquelles (le sixième jour suivant le style de la Genèse) se rapporte la création de l'homme.

— La Gazette du Midi du 23 publie une lettre de Palerme, du 10 août, sur l'état de la Sicile.

Catane est retournée sous l'autorité légitime. La population a saisi elle-même les chefs de la révolte, et les a livrés à l'autorité. L'ordre est rétabli à Messine.

L'escadre napolitaine est partie le 4 pour Syracuse, où elle sera arrivée le même jour; il n'aura pas fallu plus de vingt-quatre heures pour rétablir l'ordre.

Les exécutions militaires faites à la Bagerie, Marinco, Milsimeri, all'Abatte, à Fermi, à Capuce, Carini et Corleone y ont ramené la tranquillité. Quelques uns des assassins ont pu se sauver dans les montagnes; mais ils seront bientôt atteints.

Ici l'on a fusillé trois chefs, et la tranquillité est entièrement rétablie. Le commerce souffre beaucoup cependant. Dans un pays comme celui-ci où la mort d'un marchand est toujours suivie de sa faillite, on peut juger dans quel état se trouve le commerce de détail. Le gouvernement a accordé deux mois de terme pour payer les billets de douanes; mais ce n'est qu'un faible allègement.

— Nous lisons dans l'Indicateur de Bordeaux, du 25 :

« Une foule nombreuse s'était portée avant-hier dans la rue des Religieuses, à l'effet de donner un charivari à M. le duc Decazes, descendu chez M. Feuillade de Chauvin.

Après les sommations légales, la foule poussant des cris discordans, s'est retirée devant la force publique. On assure que quelques personnes ont été frappées. Personne n'a été arrêté au milieu de la bagarre.

Onze heures du soir. — Des rassemblemens se sont encore formés. L'heure est trop avancée pour que nous puissions fournir des renseignements détaillés à nos lecteurs. Un piquet de gendarmerie était posté sur la place de Tourny, et des détachemens de troupes de lignes stationnaient dans la rue Hoguerie et dans la rue des Religieuses. Le quartier était tranquille.

Bulletin de la bourse de Paris du 28. — La rente 3 p. c. a été aujourd'hui fort négligée. La réaction qui avait commencé samedi sur les actions industrielles, a continué aujourd'hui avec une nouvelle force. Le chemin de fer de St. Germain est celui de tous qui a été le plus affecté; du cours de 1055, où l'on était resté samedi, on est descendu en quelques minutes à 980; mais à ce prix, de nombreux ordres d'achats ont relevé les cours à 1005. Les affaires sur toutes ces valeurs ont été extrêmement animées; après la grande hausse qui avait lieu depuis quelque temps, la réaction inévitable en baisse devait avoir lieu; mais cette réaction ayant été spontanée, les spéculateurs se sont effrayés, et, en voulant vendre tous à la fois, ont occasionné la panique d'aujourd'hui.

Peu d'affaires sur l'actif, point de nouvelles d'Espagne, et, par suite, faiblesse dans les cours; on a coté 21 2/8, puis l'on est revenu à 21 assez demandé.

Les ducats se sont bien tenus, ainsi que les belges et les romains.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Voici la dépêche télégraphique publiée hier soir :
Bordeaux, 25 août, 6 heures du soir.

Le général commandant la 1^{re} division à M. le ministre de la guerre.

Toute la Castille, jusqu'au Duero, est délivrée de l'expé-

tères des profondeurs de la mer à des rêveries poétiques, à de romantiques divagations. Les traditions merveilleuses répandues au moyen âge sur Alexandre-le-Grand racontent comme preuve de son avidité de tout connaître, le désir qu'il avait de voir le fond de la mer, et le moyen d'un coffre de verre qu'il employa pour s'y faire descendre. On voit, par le développement que reçoit cette partie du conte dans une version en grec vulgaire, combien le récit en plaisait aux marins de l'archipel grec, à qui était destiné à ce livre.

Pour l'homme plus éclairé, en envisageant sous un aspect très étendu l'immense quantité des êtres que doit receler une masse liquide recouvrant les deux tiers de notre globe, il en admire davantage l'industrie qui nous a fait connaître, saisir, tourner à notre usage un grand nombre de ses habitants. Profitant d'une particularité d'organisation qui force les cétaqués à venir respirer de temps en temps à la surface, l'homme est parvenu à triompher des plus énormes. Il est vrai que, malgré leur masse, ils ne deviennent redoutables qu'à leur agresseur, et seulement par les efforts qu'ils font pour lui échapper. Mais donnez la forme insaisissable, l'agilité merveilleuse et la terrible queue du serpent à un poisson dont la taille paraît atteindre jusqu'à deux cents pieds et au delà, qui se montre rarement à la surface des eaux, et dont la présence inspire une légitime épouvante aux plus intrépides marins; et dites-moi si toutes les forces navales d'Angleterre, se réunissant pour rapporter le grand serpent de mer à la société royale de Londres, ne donneraient pas une nouvelle représentation en grand de la fable de la Peau de l'Ours? Le serpent marin doit régner en maître dans l'élément sur la surface duquel nous glissons par surprise. Frès d'un tel monstre, les plus gros requins ne doivent être que de petits tyrans, dans la proportion que La Fontaine établit entre le lion et les simples matins. Hérodote remarque au sujet du crocodile, qu'aucun animal ne présente autant de différence dans sa taille, entre sa naissance et l'époque de son plus grand développement. C'est au serpent de mer qu'on appliquera aujourd'hui cette remarque. S'il est probable que ses premières années sont exposées à bien des dangers, il semble que dès qu'il arrive à la longueur d'une cinquantaine de pieds, ils ne doivent plus rencontrer d'obstacles pour atteindre les extrêmes limites de ses proportions et de son existence.

Dans cette dernière rencontre, les personnes qui étaient à bord du Havre ont aperçu seulement les ondulations du corps de l'immense reptile, et ont évalué approximativement sa longueur à plusieurs fois celle du navire.

Avant ce témoignage, le plus récent qui ait été publié est celui du mois d'août 1817. Il est beaucoup plus détaillé, et se compose de neuf procès-verbaux, rédigés de la manière la plus authentique et répondant au même nombre de fois que se montra un serpent marin dans la baie de Gloucester, au cap Anne, à environ trente milles de Boston. Ces dépositions

FEUILLETON.

DU GRAND SERPENT DE MER.

Les feuilles américaines et le Journal du Havre viennent de donner des détails curieux sur la nouvelle rencontre du grand serpent de mer, faite par le paquebot le Havre à la hauteur des Açores; et M. How, un des passagers du navire, dans cette traversée, a fourni tout récemment à ce sujet, à la feuille havraise, des renseignements que le Journal des Débats a reproduits dans son numéro du mercredi 26 juillet. A Paris, où l'on connaît peu la mer et ses phénomènes, on a paru ne trop savoir que penser de cette nouvelle. Plusieurs l'ont regardée comme un conte pour rire, et ils en ont ri. La nouvelle est pourtant sérieuse; du moins allons-nous montrer l'ordre des faits qu'elle constate, revêtus de toute l'authenticité désirable par les diverses relations déjà publiées, et que même la critique a déjà discutées. Nous regardons ces nouveaux renseignements comme d'autant plus intéressants pour l'histoire naturelle, que la présence du grand serpent marin a presque toujours été signalée plusieurs fois de suite par des navigateurs qui se sont succédés dans les mêmes parages. Il ne serait donc pas improbable qu'on le rencontrât encore, d'ici à peu de temps, à l'entrée de l'Océan, peut-être même dans la Méditerranée, où sa présence a été le plus rarement signalée, et seulement en des temps déjà fort anciens.

Les mers du nord paraissent être aujourd'hui sa demeure habituelle; et son existence est en Norvège un fait de notoriété vulgaire. De ce pays nous sont venues les descriptions les plus détaillées du serpent marin; elles s'accordent bien avec tout ce qu'en ont rapporté les navigateurs qui ont constaté sa rencontre. Leurs divers témoignages ont été réunis et comparés avec soin dans un savant article de la Retrospective Review, traduit en 1835 dans la Revue britannique. Ce morceau est consacré à prouver la réalité de quelques animaux extraordinaires, faussement considérés comme apocryphes. J'y puis le plus grand nombre des notions savantes, empruntant les autres à quelques écrivains du moyen âge et de l'antiquité. Un tel sujet, par la nature de ses preuves, appartient plutôt à une sorte d'érudition historique qu'à des sciences d'observation directe et expérimentale. Combien de fois les sciences naturelles, en suivant uniquement cette dernière marche, si satisfaisante pour les phénomènes susceptibles d'être ramenés, ne seraient-elles pas obligées de se recuser pour des points auxquels pourtant s'étend leur domaine? Toute la partie vivante de la zoologie, je veux dire les mœurs des animaux, n'est acquise à la science, que pour les animaux domestiques ou pour ceux qui, bien que sauvages, vivent au milieu de nos pays, et s'offrent aux observations continuelles des chasseurs et des gens de la campagne. Mais pour les bêtes que leur taille énorme, ou leur indomptable férocité, ou l'indépendance excessive de leurs

d'ordonnaire, n'était que de 30 hommes, compte dès ce matin deux compagnies, 140 hommes.

— D'après des nouvelles de Portugal, le 21, le duc de Terceira était accompagné de plusieurs généraux et autres personnages distingués, en tout près de 500 personnes.

Le 18, Saldanha et Terceira se trouvaient à la tête de forces nombreuses et se préparaient à attaquer Lisbonne.

Le 20, Madrid était tranquille. Espartero et ses troupes occupaient des positions près de la Sierra.

— Aujourd'hui on a encore reçu les dépêches télégraphiques suivantes : Narbonne, 26 août, à 5 heures du matin.

Perpignan, le 25 août. Le général commandant la 21^e division militaire à M. le ministre de la guerre.

— On savait à Valence, le 20, que le prétendant, après avoir été à Cella, s'était replié sur les hauteurs de Cantavirja.

— Orava avait son quartier-général à Ternel. La junte provinciale a fait, le 15, une adresse violente à la régente.

— Suivant des nouvelles de Barcelonne du 23, Cadix, Malaga et Barcelonne ont envoyé à la reine des représentations plus qu'énergiques sur la partialité de M. Mendizabal pour le commerce anglais.

— La démission du baron de Meer, comme capitaine-général de la Catalogne, a été acceptée. Les généraux Pastor et Puig avaient offert la leur.

— Le 20, à Barcelonne, les révolutions de la garde nationale ont commencé; le Bullanguero (les émeutiers) y a triomphé.

— Bayonne, le 26 août, à 5 heures et demie du soir. Le général commandant la 20^e division militaire à M. le ministre de la guerre.

— L'expédition carliste est arrivée, dans son mouvement de retraite, le 23 à Bolorado.

— Le Journal de Paris donne une lettre de Barcelonne du 20 au matin, qui annonce, en effet, qu'une grande agitation régnait dans la ville et que l'on s'attendait à une émeute sanglante pour le soir.

— Dans le royaume de Valence, c'est le général Lorenzo qui s'est mis à la tête du mouvement, ce général qui fut appelé de l'île de Cuba parce qu'il voulait y proclamer la constitution de 1812.

— Une émeute a eu lieu à Vittoria, 15 personnes ont été tuées et entrées les commandant de la garde nationale et le gouverneur militaire.

— Les cortès ont repris, dans la séance du 19, la discussion sur la réforme du clergé. On a lu pour la seconde fois la proposition de M. Alvaro qui demande que le ministère des finances présente un compte-rendu des opérations financières.

— D'après une lettre de Madrid du 20, postérieure d'un jour à celle de la dépêche annonçant le changement du ministère, publiée dans un journal du matin, l'effervescence augmentait d'heure en heure; les attroupements parcouraient les rues criant à bas les ministres! à bas les généraux!

— Il est indispensable que la reine se prononce. Aujourd'hui à dix heures, on a placé autour du palais deux bataillons et deux canons à tous les coins et à toutes les portes.

— Les maisons sont fermées. A la Puerta del Sol, on a placé aussi deux canons, et la garde du principal corps de garde

offrent nécessairement des variations qui tiennent à la difficulté du genre d'observation; toutefois en cherchant à les résumer, on peut en tirer la notion d'un serpent d'environ soixante-quinze pieds de long; de couleur brune très foncée, ayant la tête de la grosseur de celle d'un cheval, glissant au travers de l'eau avec une grande vitesse.

— En 1808, il semble qu'il s'en montra plusieurs autour des îles Hébrides, d'après la lettre, fort intéressante par ses détails, que le révérend M. Donald Mac-Lean, qui avait été alors poursuivi par un de ces animaux, adressa en 1827 au secrétaire de la société naturaliste d'histoire naturelle.

— La Norwège, où tout ce qui concerne le grand serpent marin n'offre rien d'extraordinaire, et où tout le doute des étrangers à l'égard d'un sujet si souvent et si souvent échoué sur ses côtes, des cadavres de ces animaux, sans que l'idée soit venue de mettre de l'importance à constater ces faits.

— C'est probablement cette crière que Paul Egède compare à des oreilles ou à des ailes dans la description du serpent marin qu'il vit dans son second voyage au Groenland: le 6 juillet nous aperçûmes un monstre hideux qui se dressa si haut sur les vagues que sa tête atteignait la voile de notre grand-mât.

— Les mêmes caractères, qui se reproduisent dans d'autres récits dont la réunion serait trop longue, se retrouvent dans les descriptions des poètes scandinaves. Avec une tête de cheval, avec une crinière blanche et des yeux noires, ils attribuent au serpent marie six cents pieds de long.

— C'est probablement cette crière que Paul Egède compare à des oreilles ou à des ailes dans la description du serpent marin qu'il vit dans son second voyage au Groenland: le 6 juillet nous aperçûmes un monstre hideux qui se dressa si haut sur les vagues que sa tête atteignait la voile de notre grand-mât.

— C'est probablement cette crière que Paul Egède compare à des oreilles ou à des ailes dans la description du serpent marin qu'il vit dans son second voyage au Groenland: le 6 juillet nous aperçûmes un monstre hideux qui se dressa si haut sur les vagues que sa tête atteignait la voile de notre grand-mât.

— C'est probablement cette crière que Paul Egède compare à des oreilles ou à des ailes dans la description du serpent marin qu'il vit dans son second voyage au Groenland: le 6 juillet nous aperçûmes un monstre hideux qui se dressa si haut sur les vagues que sa tête atteignait la voile de notre grand-mât.

— C'est probablement cette crière que Paul Egède compare à des oreilles ou à des ailes dans la description du serpent marin qu'il vit dans son second voyage au Groenland: le 6 juillet nous aperçûmes un monstre hideux qui se dressa si haut sur les vagues que sa tête atteignait la voile de notre grand-mât.

qui d'ordinaire, n'était que de 30 hommes, compte dès ce matin deux compagnies, 140 hommes.

— D'après des nouvelles de Portugal, le 21, le duc de Terceira était accompagné de plusieurs généraux et autres personnages distingués, en tout près de 500 personnes.

Le 18, Saldanha et Terceira se trouvaient à la tête de forces nombreuses et se préparaient à attaquer Lisbonne.

Le 20, Madrid était tranquille. Espartero et ses troupes occupaient des positions près de la Sierra.

— Aujourd'hui on a encore reçu les dépêches télégraphiques suivantes : Narbonne, 26 août, à 5 heures du matin.

Perpignan, le 25 août. Le général commandant la 21^e division militaire à M. le ministre de la guerre.

— On savait à Valence, le 20, que le prétendant, après avoir été à Cella, s'était replié sur les hauteurs de Cantavirja.

— Orava avait son quartier-général à Ternel. La junte provinciale a fait, le 15, une adresse violente à la régente.

— Suivant des nouvelles de Barcelonne du 23, Cadix, Malaga et Barcelonne ont envoyé à la reine des représentations plus qu'énergiques sur la partialité de M. Mendizabal pour le commerce anglais.

— La démission du baron de Meer, comme capitaine-général de la Catalogne, a été acceptée. Les généraux Pastor et Puig avaient offert la leur.

— Le 20, à Barcelonne, les révolutions de la garde nationale ont commencé; le Bullanguero (les émeutiers) y a triomphé.

— Bayonne, le 26 août, à 5 heures et demie du soir. Le général commandant la 20^e division militaire à M. le ministre de la guerre.

— L'expédition carliste est arrivée, dans son mouvement de retraite, le 23 à Bolorado.

— Le Journal de Paris donne une lettre de Barcelonne du 20 au matin, qui annonce, en effet, qu'une grande agitation régnait dans la ville et que l'on s'attendait à une émeute sanglante pour le soir.

— Dans le royaume de Valence, c'est le général Lorenzo qui s'est mis à la tête du mouvement, ce général qui fut appelé de l'île de Cuba parce qu'il voulait y proclamer la constitution de 1812.

— Une émeute a eu lieu à Vittoria, 15 personnes ont été tuées et entrées les commandant de la garde nationale et le gouverneur militaire.

— Les cortès ont repris, dans la séance du 19, la discussion sur la réforme du clergé. On a lu pour la seconde fois la proposition de M. Alvaro qui demande que le ministère des finances présente un compte-rendu des opérations financières.

— D'après une lettre de Madrid du 20, postérieure d'un jour à celle de la dépêche annonçant le changement du ministère, publiée dans un journal du matin, l'effervescence augmentait d'heure en heure; les attroupements parcouraient les rues criant à bas les ministres! à bas les généraux!

— Il est indispensable que la reine se prononce. Aujourd'hui à dix heures, on a placé autour du palais deux bataillons et deux canons à tous les coins et à toutes les portes.

— Les maisons sont fermées. A la Puerta del Sol, on a placé aussi deux canons, et la garde du principal corps de garde

offrent nécessairement des variations qui tiennent à la difficulté du genre d'observation; toutefois en cherchant à les résumer, on peut en tirer la notion d'un serpent d'environ soixante-quinze pieds de long; de couleur brune très foncée, ayant la tête de la grosseur de celle d'un cheval, glissant au travers de l'eau avec une grande vitesse.

— En 1808, il semble qu'il s'en montra plusieurs autour des îles Hébrides, d'après la lettre, fort intéressante par ses détails, que le révérend M. Donald Mac-Lean, qui avait été alors poursuivi par un de ces animaux, adressa en 1827 au secrétaire de la société naturaliste d'histoire naturelle.

— La Norwège, où tout ce qui concerne le grand serpent marin n'offre rien d'extraordinaire, et où tout le doute des étrangers à l'égard d'un sujet si souvent et si souvent échoué sur ses côtes, des cadavres de ces animaux, sans que l'idée soit venue de mettre de l'importance à constater ces faits.

— C'est probablement cette crière que Paul Egède compare à des oreilles ou à des ailes dans la description du serpent marin qu'il vit dans son second voyage au Groenland: le 6 juillet nous aperçûmes un monstre hideux qui se dressa si haut sur les vagues que sa tête atteignait la voile de notre grand-mât.

— Les mêmes caractères, qui se reproduisent dans d'autres récits dont la réunion serait trop longue, se retrouvent dans les descriptions des poètes scandinaves. Avec une tête de cheval, avec une crinière blanche et des yeux noires, ils attribuent au serpent marie six cents pieds de long.

— C'est probablement cette crière que Paul Egède compare à des oreilles ou à des ailes dans la description du serpent marin qu'il vit dans son second voyage au Groenland: le 6 juillet nous aperçûmes un monstre hideux qui se dressa si haut sur les vagues que sa tête atteignait la voile de notre grand-mât.

— C'est probablement cette crière que Paul Egède compare à des oreilles ou à des ailes dans la description du serpent marin qu'il vit dans son second voyage au Groenland: le 6 juillet nous aperçûmes un monstre hideux qui se dressa si haut sur les vagues que sa tête atteignait la voile de notre grand-mât.

— C'est probablement cette crière que Paul Egède compare à des oreilles ou à des ailes dans la description du serpent marin qu'il vit dans son second voyage au Groenland: le 6 juillet nous aperçûmes un monstre hideux qui se dressa si haut sur les vagues que sa tête atteignait la voile de notre grand-mât.

— C'est probablement cette crière que Paul Egède compare à des oreilles ou à des ailes dans la description du serpent marin qu'il vit dans son second voyage au Groenland: le 6 juillet nous aperçûmes un monstre hideux qui se dressa si haut sur les vagues que sa tête atteignait la voile de notre grand-mât.

avoir placé notre pays au premier rang sous le rapport de l'industrie, il a attribué ce résultat principalement à l'instruction, dont les progrès sont constatés par des chiffres certains, ce qui nous avait déjà été prouvé par M. Vissechers dans son dernier rapport comme secrétaire de la Société d'encouragement pour l'instruction élémentaire.

— Il a terminé par l'énumération des avantages que les ouvriers peuvent retirer, pour leur profession, des connaissances industrielles. « Alors, a-t-il dit, vous travaillerez avec plus de régularité, de précision, d'intelligence, de facilité et de rapidité, vous ferez mieux et plus vite, et le raisonnement deviendra la source de la perfection et de l'invention. »

— M. Jamme a pris la parole immédiatement après M. Deville-Thiry. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire son discours en entier.

— Si je prends un moment la parole après ce que vient de vous dire M. Deville-Thiry, sur l'utilité de l'enseignement de nos Ecoles industrielles, sur les grands et heureux résultats qu'il fait en attendant, c'est pour adhérer, au nom de l'administration que je représente, aux vœux que qu'il a émis, et vous ferez mieux et plus vite, et le raisonnement deviendra la source de la perfection et de l'invention.

— M. Jamme a pris la parole immédiatement après M. Deville-Thiry. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire son discours en entier.

— Si je prends un moment la parole après ce que vient de vous dire M. Deville-Thiry, sur l'utilité de l'enseignement de nos Ecoles industrielles, sur les grands et heureux résultats qu'il fait en attendant, c'est pour adhérer, au nom de l'administration que je représente, aux vœux que qu'il a émis, et vous ferez mieux et plus vite, et le raisonnement deviendra la source de la perfection et de l'invention.

— M. Jamme a pris la parole immédiatement après M. Deville-Thiry. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire son discours en entier.

— Si je prends un moment la parole après ce que vient de vous dire M. Deville-Thiry, sur l'utilité de l'enseignement de nos Ecoles industrielles, sur les grands et heureux résultats qu'il fait en attendant, c'est pour adhérer, au nom de l'administration que je représente, aux vœux que qu'il a émis, et vous ferez mieux et plus vite, et le raisonnement deviendra la source de la perfection et de l'invention.

— M. Jamme a pris la parole immédiatement après M. Deville-Thiry. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire son discours en entier.

— Si je prends un moment la parole après ce que vient de vous dire M. Deville-Thiry, sur l'utilité de l'enseignement de nos Ecoles industrielles, sur les grands et heureux résultats qu'il fait en attendant, c'est pour adhérer, au nom de l'administration que je représente, aux vœux que qu'il a émis, et vous ferez mieux et plus vite, et le raisonnement deviendra la source de la perfection et de l'invention.

— M. Jamme a pris la parole immédiatement après M. Deville-Thiry. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire son discours en entier.

— Si je prends un moment la parole après ce que vient de vous dire M. Deville-Thiry, sur l'utilité de l'enseignement de nos Ecoles industrielles, sur les grands et heureux résultats qu'il fait en attendant, c'est pour adhérer, au nom de l'administration que je représente, aux vœux que qu'il a émis, et vous ferez mieux et plus vite, et le raisonnement deviendra la source de la perfection et de l'invention.

— M. Jamme a pris la parole immédiatement après M. Deville-Thiry. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire son discours en entier.

— Si je prends un moment la parole après ce que vient de vous dire M. Deville-Thiry, sur l'utilité de l'enseignement de nos Ecoles industrielles, sur les grands et heureux résultats qu'il fait en attendant, c'est pour adhérer, au nom de l'administration que je représente, aux vœux que qu'il a émis, et vous ferez mieux et plus vite, et le raisonnement deviendra la source de la perfection et de l'invention.

— M. Jamme a pris la parole immédiatement après M. Deville-Thiry. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire son discours en entier.

— Si je prends un moment la parole après ce que vient de vous dire M. Deville-Thiry, sur l'utilité de l'enseignement de nos Ecoles industrielles, sur les grands et heureux résultats qu'il fait en attendant, c'est pour adhérer, au nom de l'administration que je représente, aux vœux que qu'il a émis, et vous ferez mieux et plus vite, et le raisonnement deviendra la source de la perfection et de l'invention.

— M. Jamme a pris la parole immédiatement après M. Deville-Thiry. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire son discours en entier.

— Si je prends un moment la parole après ce que vient de vous dire M. Deville-Thiry, sur l'utilité de l'enseignement de nos Ecoles industrielles, sur les grands et heureux résultats qu'il fait en attendant, c'est pour adhérer, au nom de l'administration que je représente, aux vœux que qu'il a émis, et vous ferez mieux et plus vite, et le raisonnement deviendra la source de la perfection et de l'invention.

— M. Jamme a pris la parole immédiatement après M. Deville-Thiry. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire son discours en entier.

— Si je prends un moment la parole après ce que vient de vous dire M. Deville-Thiry, sur l'utilité de l'enseignement de nos Ecoles industrielles, sur les grands et heureux résultats qu'il fait en attendant, c'est pour adhérer, au nom de l'administration que je représente, aux vœux que qu'il a émis, et vous ferez mieux et plus vite, et le raisonnement deviendra la source de la perfection et de l'invention.

— M. Jamme a pris la parole immédiatement après M. Deville-Thiry. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire son discours en entier.

— Si je prends un moment la parole après ce que vient de vous dire M. Deville-Thiry, sur l'utilité de l'enseignement de nos Ecoles industrielles, sur les grands et heureux résultats qu'il fait en attendant, c'est pour adhérer, au nom de l'administration que je représente, aux vœux que qu'il a émis, et vous ferez mieux et plus vite, et le raisonnement deviendra la source de la perfection et de l'invention.

— M. Jamme a pris la parole immédiatement après M. Deville-Thiry. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire son discours en entier.

— Si je prends un moment la parole après ce que vient de vous dire M. Deville-Thiry, sur l'utilité de l'enseignement de nos Ecoles industrielles, sur les grands et heureux résultats qu'il fait en attendant, c'est pour adhérer, au nom de l'administration que je représente, aux vœux que qu'il a émis, et vous ferez mieux et plus vite, et le raisonnement deviendra la source de la perfection et de l'invention.

— M. Jamme a pris la parole immédiatement après M. Deville-Thiry. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire son discours en entier.

— Si je prends un moment la parole après ce que vient de vous dire M. Deville-Thiry, sur l'utilité de l'enseignement de nos Ecoles industrielles, sur les grands et heureux résultats qu'il fait en attendant, c'est pour adhérer, au nom de l'administration que je représente, aux vœux que qu'il a émis, et vous ferez mieux et plus vite, et le raisonnement deviendra la source de la perfection et de l'invention.

— M. Jamme a pris la parole immédiatement après M. Deville-Thiry. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire son discours en entier.

— Si je prends un moment la parole après ce que vient de vous dire M. Deville-Thiry, sur l'utilité de l'enseignement de nos Ecoles industrielles, sur les grands et heureux résultats qu'il fait en attendant, c'est pour adhérer, au nom de l'administration que je représente, aux vœux que qu'il a émis, et vous ferez mieux et plus vite, et le raisonnement deviendra la source de la perfection et de l'invention.

— M. Jamme a pris la parole immédiatement après M. Deville-Thiry. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire son discours en entier.

— Si je prends un moment la parole après ce que vient de vous dire M. Deville-Thiry, sur l'utilité de l'enseignement de nos Ecoles industrielles, sur les grands et heureux résultats qu'il fait en attendant, c'est pour adhérer, au nom de l'administration que je représente, aux vœux que qu'il a émis, et vous ferez mieux et plus vite, et le raisonnement deviendra la source de la perfection et de l'invention.

— M. Jamme a pris la parole immédiatement après M. Deville-Thiry. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire son discours en entier.

— Si je prends un moment la parole après ce que vient de vous dire M. Deville-Thiry, sur l'utilité de l'enseignement de nos Ecoles industrielles, sur les grands et heureux résultats qu'il fait en attendant, c'est pour adhérer, au nom de l'administration que je représente, aux vœux que qu'il a émis, et vous ferez mieux et plus vite, et le raisonnement deviendra la source de la perfection et de l'invention.

— M. Jamme a pris la parole immédiatement après M. Deville-Thiry. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire son discours en entier.

— Si je prends un moment la parole après ce que vient de vous dire M. Deville-Thiry, sur l'utilité de l'enseignement de nos Ecoles industrielles, sur les grands et heureux résultats qu'il fait en attendant, c'est pour adhérer, au nom de l'administration que je représente, aux vœux que qu'il a émis, et vous ferez mieux et plus vite, et le raisonnement deviendra la source de la perfection et de l'invention.

— M. Jamme a pris la parole immédiatement après M. Deville-Thiry. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire son discours en entier.

Liège, à François Joseph Leroy, ajusteur-mécanicien, de Theux. Louis Vinckenboch, de Tirlemont; Louis Hougardy, de Liège; et Emile Lombard, de Liège.

Concours de la fin de l'année. — LEVÉE DES MACHINES, ETC.

Sujet du concours: 1° projection horizontale de la machine à vapeur de l'école industrielle; 2° élévation géométrale de la même machine.

1er prix partagé entre Joseph Lefebvre, de Liège, déjà nommé, et Gustave Delaet, de Liège.

Ces deux élèves se trouvant dans la catégorie précitée, il leur sera délivré des certificats.

Nos 7 et 8. 1er prix partagé entre Jean Delhassé, déjà nommé, et Jean Bastin, déjà nommé. — Nos 9 et 10. 2me prix partagé entre Charles Devise, déjà nommé, et Joseph Debrassine, déjà nommé. — Nos 11 et 12. 3me prix partagé entre Jacques Doneux, déjà nommé, et Jean Demarche, déjà nommé.

Ont mérité mention honorable les élèves: Alexandre Voué, déjà nommé; François Leroy, déjà nommé.

COURS DE MATHÉMATIQUES.

PROFESSEUR M. D. LECLERCQ.

1re Division. — Géométrie descriptive.

Résultat du travail de l'année.

1er prix. Henri Ponchon, de Liège, graveur sur métaux. — 2e prix. Jean Delhassé, de Grivegnée, menuisier.

N'ont pu concourir en vertu de l'article 8 du règlement: Edouard Rouffard, de Liège. — Auguste Ransi, de Liège, arpenteur. — Lambert Bia, de Liège, arpenteur.

Ces élèves ont suivi ce cours avec grande distinction.

2e Division. — Géométrie appliquée à l'industrie.

Résultat du travail de l'année.

1er prix. Joseph Debrassine, de Liège, menuisier. — 2e prix. François Leroy, de Theux, ajusteur. — 3e prix partagé entre.

Jacques Doneux, de Liège, serrurier. — Jean Demarche, de Liège, menuisier. — Jean Joseph Bastin, de Jehanster, menuisier.

N'ont pu concourir en vertu de l'art. 8 du règlement.

Hubert Flamache, de Liège, cet élève aurait partagé le premier prix. — Alexandre Voué, de Liège, Louis Defaveaux, de Liège, ces deux élèves auraient partagé le second prix.

A mérité mention très honorable: Alphonse Nondoufat, de Liège.

Ont mérité mention honorable: Joseph Toussaint, de Liège, — Mathieu Collinet, de Beine, — Hubert Gillard, de Liège, — Henri Hougardy, de Liège.

Prix de mérite, décerné à l'unanimité à M. Edouard Rouffard, de Liège, une médaille en vermeil.

Cours de physique, chimie et minéralogie.

1re DIVISION. — Travail de l'année.

1er prix à Joseph Chassin, de Liège. — 2me prix à Victor Flamache.

2me DIVISION. — Travail de l'année.

1er prix partagé entre Hubert Flamache, de Liège, et François Charles Delheid.

Mentions honorables à Jean Demarche, de Liège; Alphonse Nondoufat, et J. J. Masquet.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES POUR TRAITS DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT.

Messieurs,

Il nous reste une tâche bien douce à remplir! Nous allons citer les noms d'hommes simples et vrais, qui sans attendre aux justes éloges que nous allons donner à leur courage dévouement, ont exposé leurs jours pour sauver ceux de leur semblable.

Ce mouvement spontané de l'âme élève haut l'humanité; l'émotion touchante qu'il fait éprouver console de biens de misères et attache à la vie. Si une providence tutélaire ne veillait sans cesse sur tant de personnes imprudentes, sur tant d'autres exposées par état à divers périls sur tant d'enfants qu'un coupable défaut de surveillance laisse livrés à tous les dangers, les malheurs que nous aurions fréquemment à déplorer offriraient un affligeant tableau.

par la science, qui souvent y a découvert des faits vrais et même peu altérés. Malte-Brun a plusieurs fois envisagé Cléopâtre sous ce point de vue.

Nous arrivons naturellement à l'épouvantable animal appelé *Odontotyranus*, dans les récits romanesques des merveilles qu'Alexandre rencontra dans l'Inde. Tous les romans du moyen âge sur ce conquérant, provenant des textes grecs désignent le nom de Pseudo-Callisthène, sont unanimes sur l'*Odontotyranus*, dont parlent aussi plusieurs auteurs byzantins. Tous en font un animal amphibie, vivant dans le Gange et sur les bords, d'une taille dont la grandeur dépasse toute vraisemblance: c'est, dit Paladius, qu'il peut avaler un éléphant tout entier. Quelle ridicule que soit cette dernière circonstance, on pourrait y avoir une allusion hyperbolique à la manière dont les plus gros serpents terrestres dévorent les grands quadrupèdes comme les plus gros serpents maritimes dévorent les baleines, sans les diviser, mais après les avoir broyés, allongés en une sorte de rouleau informe, par les puissantes étreintes et les secousses terribles de leurs replis.

Il est vrai que M. Græfe par une docte dissertation insérée dans les Mémoires de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Petersbourg, a prétendu que l'*Odontotyranus* des traditions du moyen âge devait être un souvenir du mammoth. Le savant russe ne peut guère fonder cette singulière interprétation que sur les versions latines du roman d'Alexandre, dont Monsignor Mai a publié un texte en 1818, sous le nom de Julius Valerius. Il y est dit que l'*Odontotyranus* foula aux pieds le concubine d'un certain nombre de soldats macédoniens. Le même récit se trouve dans une prétendue lettre d'Alexandre à Aristote, et dans un petit traité latin: des *Monstres* et des *Bêtes extraordinaires*, récemment publié. Mais dans les auteurs grecs que je viens d'indiquer, c'est-à-dire les divers textes grecs inédits du Pseudo-Callisthène, et Paladius, Cédreus, Glycas, Hamartolus, on n'ajoute aucun détail figuratif à l'expression d'une grandeur énorme et d'une nature amphibie. J'ai essayé ailleurs (1) de réfuter l'interprétation de M. Græfe, et je suis entré à cet égard dans d'assez longs développements.

Pour la qualité d'amphibie, qui n'appartient certainement pas au mammoth, peut-elle s'appliquer au grand serpent de mer? Sir Everard Home, en proposant de placer parmi les squales celui qui avait été dévoré sur la plage de Stronza, a prouvé par là qu'il le regardait comme un véritable poisson. Mais si l'on en fait un reptile, on lui suppose, par cela même, une nature amphibie avec la faculté de rester indéfiniment dans l'eau, et l'on pourra, en même temps, rap-

(1) Traditions tératologiques, ou Récits de l'antiquité et du moyen âge en Occident sur quelques points de la Fable, du merveilleux et de l'histoire naturelle, publiés d'après plusieurs manuscrits inédits grecs, latins et en vieux français. — Un fort volume in-8°, imprimé à l'imprimerie royale, 1836. Chez Aimé André et Arthus Bertrand.

Cette providence, Messieurs, elle est dans le cœur d'hommes généreux, tels que ceux que vous voyez près de nous, elle est la source de ce dévouement que nous honorons aujourd'hui, et dont le souvenir va se perpétuer dans les familles par les médailles que nous allons décerner; approchez, généreux amis de l'humanité, nous éprouvons le besoin de vous voir; approchez, vous allez entendre porter à la connaissance de vos concitoyens le récit des faits dont vous avez déjà la récompense dans le cœur, des faits qui vont vous mériter l'admiration de tous et leur unanime reconnaissance. Puissiez-vous, si des nouveaux malheurs nous menacent, vous trouver encore aux lieux du péril, puisse votre exemple trouver toujours des imitateurs.

Voici les noms de ceux qui se sont distingués par des traits de courage et de dévouement.

1°. Les sieurs Patron, Thomas, demeurant rue Jamin St. Roch, n°. 325. Hubert Joseph Léonard, demeurant rue de la Rose, n°. 389. Jean Louis Corombel, demeurant rue Grande Nassarue, n°. 1349, et Louis Godfroid Corombel, demeurant rue Péclase, ont eu chacun la médaille d'argent pour avoir sauvé un jeune homme qui se noyait.

2°. Le brigadier Collard, de la batterie du dépôt; a eu la médaille et une gratification de 30 frs., pour avoir retiré de l'Ourthe un canonnier et un fourrier, au moment où ils allaient se noyer.

3°. Le sieur Donnay, batelier, âgé de 30 ans, aidé des sieurs Jean Erichotte et Pierre Paul Leloup, a ramené sur le rivage, sain et sauf, un individu qui disparaissait dans la Meuse. Le premier a eu une gratification de 20 frs. et les deux autres une de dix francs.

4°. La nommée Marie Donnay, en voulant retenir la corde d'un bateau, fut entraînée dans la rivière; l'épouse Libert s'efforça de retenir la malheureuse Donnay, et Joseph Stéphan y vint à son secours.

La première a eu une gratification de 15 frs., la seconde la médaille et une somme de 15 frs. et le troisième une somme de 15 frs.

5°. Le sieur Decort, maréchal des logis au 3me régiment d'artillerie, s'est jeté du garde-fou dans la Meuse, au lieu dit le Brouck, pour sauver la vie à un enfant de 3 ans. Il a obtenu la médaille et une gratification de 40 frs.

6°. Le jeune Decharneux, âgé de 17 ans, domicilié au quai de l'Ourthe, s'est élancé dans la rivière de l'Ourthe, à l'endroit dit sur l'île, et a sauvé la vie à un enfant de 4 ans.

Il lui a été accordé la médaille et une somme de 15 fr.

7°. Le sieur Jacques Joseph Collard, soldat à la compagnie des pontonniers, s'est jeté à l'eau pour porter secours à un enfant de 11 à 12 ans qui se noyait.

Il a obtenu la médaille et une gratification de 15 fr.

8°. Le jeune Coulou, Lambert, âgé de 13 ans, domicilié en Pécheurie, n. 1435, a sauvé un enfant de 4 à 12 ans, qui se noyait dans le Biez de MM. Lamarche et Dossin.

Il a eu la médaille et une récompense pécuniaire de 15 fr.

9°. Le sieur Leveque, Pierre, cultivateur, âgé de 31 ans, domicilié à Longdoz, n. 251 bis, a ramené à bord un homme ivre qui était tombé dans le Biez en Amont du moulin Bockay.

Il a obtenu la médaille et une somme de 15 fr.

10°. Le sieur Desalme, Jacques, ouvrier tanneur, âgé de 36 ans, domicilié rue des Tanneurs, sauta dans la Meuse, rue Pécheurie, et retira un enfant de 11 à 12 ans qui allait périr.

Il a eu la médaille et une somme de 15 fr.

11°. Le sieur Hubert Massin, âgé de 21 ans, manoeuvre, domicilié rue Petite Nassarue, se jeta dans la Meuse à proximité du pont de la Boverie, et sauva la vie à un enfant de 10 ans.

Dans le même but, le sieur Jacques Dubois, âgé de 19 ans, armurier, domicilié rue derrière St. Pholien, s'était jeté à la nage et n'est arrivé que très peu d'instants après son heureux rival, à l'endroit où l'enfant avait été entraîné.

Massin a obtenu la médaille et une gratification de 15 frs., et le sieur Dubois une gratification de 15 frs.

De nombreux applaudissements ont accueilli la distribution de chacune de ces médailles ou de ces récompenses pécuniaires.

On lit dans l'Indépendant:

L'article 88 de la loi provinciale statue que les délibérations des conseils provinciaux, pour lesquelles l'autorisation royale est requise, seront censées approuvées si, dans le délai de 40 jours, il n'est intervenu de décision contraire; ou au moins un arrêté motivé, par lequel le gouvernement fixera le nouveau délai qui lui est nécessaire pour se prononcer.

Le Politique assure que M. le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères, vient, conformément à cet article, d'annoncer qu'il se réserve, jusqu'au 1er mai prochain, le temps de délibérer sur le budget de la province de Liège, qui devra être en exercice au 1er janvier 1838.

Nous croyons qu'en effet la mesure dont parle le Politique a été prise par arrêté royal. On rapporte aussi que d'autres ajournements, d'une durée égale ou moins longue, ont également été prononcés contre diverses résolutions de plusieurs conseils provinciaux. On désigne, entr'autres, la résolution du conseil de la province de Liège relative à la nomination d'un receveur provincial et la résolution du conseil du Hainaut, portant approbation d'une convention avec la Société Générale pour le dépôt des fonds provinciaux; le mode de la recette et de la conservation de ces fonds devant faire l'objet d'un projet de loi qui sera présenté aux Chambres à l'ouverture de la session prochaine.

Parmi les autres résolutions ajournées on cite ensuite les résolutions du conseil de Liège sur les centimes additionnels et sur l'emprunt de 1,200,000 francs décrété pour la construction des routes. La résolution du conseil de Namur, qui demande à revenir sur une résolution précédente consacrant le mode de concession pour la construction des routes dont l'utilité est reconnue, et la résolution du conseil du Hainaut autorisant, moyennant certaines conditions, la concession des routes projetées par la province, et votant un emprunt de trois millions pour subsides à accorder, et, dans certains cas, pour pourvoir aux dépenses de la construction directe.

On assure encore que les résolutions prises par divers conseils provinciaux, pour la perception d'une taxe sur les chiens et pour la confection des rôles par les employés de l'état; sont également ajournées jusqu'à plus ample informé.

Après cela on comprend du reste que le terme de ces ajournements ne fait pas obstacle à ce que les affaires qui seraient suffisamment instruites soient définitivement approuvées ou rejetées avant l'expiration des délais.

Par arrêté royal du 25 août:

La démission du sieur Thisquen (Corneille-Joseph), notaire à Limbourg, de ses fonctions de juge suppléant à la justice de paix du canton de Limbourg, arrondissement de Verviers, est acceptée.

Le sieur Thisquen (Mathien Ferdinand Gustave), docteur en droit et échevin à Limbourg, est nommé juge de paix du canton de Limbourg, arrondissement de Verviers, en remplacement du sieur Ziegler, décédé.

Sont nommés juges-suppléants à la justice de paix dudit canton de Limbourg:

1° Le sieur Deliege (François Ernest Joseph), bourgmestre à Henri-Chapelle;

2° Le sieur Fraikin (Mathieu), propriétaire à Limbourg. Le sieur Bertrand dit Havar (François Jean Guillaume), clerc d'huissier à Liège, est nommé huissier près le tribunal de 1re instance séant en cette ville.

Le sieur Léonard (Auguste Joseph), capitaine au 1er bataillon de la légion de la garde civique du canton de Fléron (province de Liège), est nommé capitaine-quartier-maître de ladite légion, en remplacement du sieur Gaspard (François Woos), dont la démission est acceptée.

— Par arrêté du ministre de l'intérieur et des affaires étrangères, en date du 26 août, l'ouverture de la chasse dans la province de Liège est fixée au 11 septembre prochain.

pris dans le Nil et envoyé vivant à Ptolémée Philadelphie à Alexandrie. Strabon, qui, d'après Agatharchides, parle d'autres serpents de la même grandeur, cite ailleurs Posidonius qui vit dans le Célè Syrie un serpent mort, de cent pieds de longs et d'une circonférence telle que deux cavaliers séparés par son corps ne se voyaient pas.

Alléguons-nous ce que le même Strabon rapporte d'après Onésicrite, que dans une contrée de l'Inde appelée Aposaires on avait nourri deux serpents, l'un de cent vingt pieds, l'autre de deux cent dix, et qu'on désirait beaucoup les faire voir à Alexandre? Si nous ajoutons le serpent que Maxime de Tyr prétend avoir été montré par Taxile au même conquérant, et qui avait cinq cents pieds de long, nous arriverions dans les traditions de l'Orient; presque au même degré d'extension où nous avons vu les traditions scandinaves, qui donnent six cents pieds à leur serpent de mer.

Mais on peut juger par ces rapprochements, que l'existence de cet animal, bien qu'entourée souvent de traits suspects, est loin d'être nouvelle; qu'elle a été observée de bien des manières et depuis bien longtemps. Ce n'est pas, comme on le disait, un danger de plus pour les navigateurs; car ce terrible monstre est déjà indiqué dans la bible sous le nom de Léviathan, que l'écriture applique à diverses bêtes énormes, ainsi que le remarque Bochart. Le prophète Isaïe l'applique ainsi: « Léviathan, ce serpent immense, Léviathan, ce serpent à divers plis et replis (1). »

Dans ce siècle, la présence du serpent de mer est signalée en 1808; en 1815, 1817 et cette année. Il n'est pas présumable qu'on le rencontre plus fréquemment à l'avenir que par le passé; mais du moins l'attention publique, appelée sur ce phénomène par les organes de la presse, portera à la publicité des faits du même genre qui pourraient survenir encore, et qui sans cela auraient peut-être passé inaperçus.

L'auteur anglais qui le premier a publié ceux qu'il avait recueillis, et à qui nous devons toutes les citations des témoignages modernes, fait aussi connaître le moyen que les pêcheurs norvégiens emploient pour se garantir du serpent de mer. Lorsqu'ils l'aperçoivent tout près d'eux, ils évitent surtout les vides que laisse sur l'eau l'alternance de ses plis et replis. Si le soleil brille, ils rament dans la direction de cet astre, qui éblouit le serpent. Mais lorsqu'ils l'aperçoivent à distance, ils font toujours forces de rames pour l'éviter. S'ils ne peuvent espérer d'y parvenir, ils se dirigent droit sur sa tête, après avoir arrosé le pont d'essence de mûse. On a observé l'antipathie de l'animal pour ce parfum violent; aussi les pêcheurs norvégiens en sont toujours pourvus, quand ils se mettent en mer pendant les mois calmes et chauds de l'été.

B. DE XIVREY. (Débats.)

(1) Isaïe, chap. XXVI, verset I, traduit de Sacy.

ETAT CIVIL DE LIEGE, du 29 AOUT. Naissances ; 3 garçons, 2 filles. Décès, 2 garçons, 1 femme, savoir : A. J. Dupont, âgée de 59 ans, journalière, sur le Marché.

ANNONCES.



BEAU et BON CHIEN D'ARRÊT à VENDRE, entre les Ponts de la Boverie et Longdoz, première maison neuve à gauche en se dirigeant sur Longdoz. 1610

CHANGEMENT DE DOMICILE.

D. COLARD-DEJAGE, tapissier et garnisseur, demeure présentement rue de la RÉGENCE, n° 922 4^{me} ter. 1612

HUITRES ANGLAISES et ANCHOIS, ch. HARDY, rue du Stockis.

VENDREDI PROCHAIN, A LA VENTE de F. THONARD, rue Féronstrée, cour des Hospices, on vendra des Outils de SERRURIER ET FER, consistant en Eteaux, Enclume, Filière anglaise, Serrures entre bois, Poids avec bras en fer pour volant et d'autres accessoires trop long à détailler. 1611

UN GARÇON de CAFÉ peut se présenter AU CAFÉ DU MIDI, à Liège. 1591

UN CÉLIBATAIRE de bonne famille, sachant lire et écrire, désirerait occuper la place de COMMISSIONNAIRE ou UN EMPLOI QUELCONQUE. S'ad. au bureau de cette feuille.

MONT DE PIÉTÉ DE LIÈGE.

QUAI DE LA BATTE, N° 1112.

Mardi, Mercredi, Jeudi, 5, 6 et 7 septembre 1837, à 2 heures précises, VENTE DES GAGES SURANNÉS. 1609

UNE BOURSE FONDÉE par OTHON POSTHOUDER pour l'étude de la philosophie, ÉTANT VACANTE, les ayants-droits qui voudraient en jouir sont invités à adresser leurs titres avant le 15 septembre 1837, à M. le DOYEN de Huy, colporteur de ladite bourse. 1586

VENTE DE MEUBLES,

APRÈS DÉCÈS.

Vendredi, 1er. Septembre 1837, à 2 heures de relevée, le notaire PARMENTIER, procédera à la maison, n. 716, DERRIÈRE LA COMÉDIE, au coin de la rue de la Casquette, à Liège, A LA VENTE PUBLIQUE,

D'UNE QUANTITÉ DE MEUBLES ET EFFETS,

Boiseries, Porcelaines, Literies, Linges de table et autres, Habillemens de femme, Argenterie et Bijoux, etc. 1608

A VENDRE A MAIN FERME AVEC FACILITÉ DE PAIEMENT,

UNE JOLIE MAISON,

AVEC COUR ET JARDIN, SITUÉE A LIÈGE, RUE DU VERT BOIS, SOUS LE N° 364.

L'acquéreur pourra entrer immédiatement en jouissance. S'adresser pour voir la maison et pour connaître les conditions, en l'étude de M° DE BEFVE, notaire, rue Sœurs de Hasque, n° 281, à Liège. 1578

A VENDRE, A BON COMPTE.

UNE BELLE COLONNE en pierre de taille, de 8 pieds de hauteur sur 14 pouces de largeur, avec chapiteaux, un cordon avec MOULURES en pierres de taille, de 20 pieds de longueur.

Une PORTE EN BARREAU ouvrant en quatre parties. S'adresser au commencement de la chaussée St. Gilles, n. 542.

AVIS IMPORTANT.

LA PREMIERE VENTE QUI AURA LIEU SOUS LA GARANTIE DU GOUVERNEMENT A VIENNE, EST CELLE DES

DEUX PALAIS DE WIEDEN

D'UNE SOMME TOTALE DE

DEUX MILLIONS 182,500 FLORINS V. DE V.

IRRÉVOGABLEMENT LE 21 OCTOBRE PROCHAIN.

Une Action frs. 20.—Sept Actions y compris Une Rouge gagnante à frs. 120,

S'ADRESSER DIRECTEMENT A L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE

LÉOPOLD DEUTZ ET Cie., à Mayence s. l. Rhin.

AVIS.

Il sera procédé le 14 septembre prochain, au ministère de la guerre, à Bruxelles, à l'ADJUDICATION PUBLIQUE de la FOURNITURE DES FOURRAGES nécessaires aux chevaux de l'armée dans les diverses provinces du royaume, à l'exception de celle du Brabant, pendant l'année 1838.

Le cahier des charges et conditions auxquelles cette adjudication aura lieu, est déposé au bureau militaire de l'administration provinciale, où il pourra en être pris communication.

A Liège, le 29 août 1837.

GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE.

DEMANDE

EN CONCESSION DES

MINES DE HOUILLE,

GISANTES

SOUS DES TERRAINS D'UNE ÉTENDUE SUPERFICIELLE DE

196 HECTARES,

DÉPENDANS DES COMMUNES DE

GLEIXHE ET DE ST. GEORGES-

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province de Liège, le 18 août 1837, sous le n. 1586 du répertoire particulier, M. le comte Louis de Hemricourt de Ramouille, domicilié à Ramet, a demandé la concession des mines de houilles gisantes sous des terrains d'une étendue superficielle de cent quatre-vingt-seize hectares, dépendans des communes de Gleixhe et de St. Georges, et dont la délimitation est ainsi qu'il suit:

Au Nord, partant de l'angle que forment les chemins de la Vallée et celui de St. Georges à Horion, par une ligne droite longue de dix-neuf cent mètres, se terminant à la jonction de la ruelle Boulon et le chemin de sur le bois à Oulhaye.

A l'Est, descendant le chemin de Sur le Bois à Oulhaye, longeant la limite Ouest de la campagne, et du bois Godain jusqu'à un sentier.

Au Sud, par ce sentier le ruissau et le Fond Fawe, puis le chemin de St. Georges, jusqu'à la maison de Lambert Croisier; de là par une ligne droite longue de onze cents mètres, tirée sur la maison Lamine, située au chemin d'Elle Brouesse.

A l'Ouest, par le chemin d'Elle Brouesse, celui d'Yernave à St. Georges, et enfin le chemin de St. Georges à Horion-Hozémont, jusqu'à la rencontre de celui de la Vallée, point de départ.

Le pétitionnaire offre aux propriétaires de la surface vingt-cinq centimes par hectare et un pour cent du produit net.

LA DÉPUTATION PERMANENTE

DU

CONSEIL PROVINCIAL

DE LIÈGE,

EN EXÉCUTION DES LOIS DES 21 AVRIL 1810, ET 2 MAI 1837.

Arrête :

1. Les collèges des bourgmestres et échevins de la ville de Liège et des communes rurales de Waremme, Gleixhe, St. Georges et Ramet feront afficher pendant quatre mois consécutifs la demande en concession ci dessus analysée; ils feront aussi publier cette demande chaque dimanche à l'issue de l'office devant la porte de la maison commune et de l'église paroissiale;

2. Les oppositions et les demandes en concurrence seront admises devant nous jusqu'au dernier jour du quatrième mois de publication. Il pourra être pris au bureau des mines de l'administration provinciale plus ample connaissance de la demande dont il s'agit;

3. Immédiatement après l'expiration du quatrième mois les autorités susnommées nous adresseront les certificats constatant les publications et affiches ainsi que les oppositions qui pourront leur être parvenues.

Le présent sera inséré dans deux des journaux de la province et expédié aux collèges prédesignés.

En séance à Liège, le 22 août 1837.

Présens : MM. Baron Vandestein, gouverneur, président, Delfosse, Seronx, Boussemart, Hubart, Gouvy, Lhonneux et F. N. J. Warzée, greffier qui ont signé à la minute.

Pour expédition conforme :

Le greffier provincial, F. N. J. WARZÉE. 1581

LE VENDREDI 15 septembre 1837, à 11 heures il sera vendu aux enchères, par le ministère et en l'étude de M° DUSART, notaire, une bonne maison sise à Liège rue Hors Château n° 434. 1575

VILLE DE LIEGE. — ADJUDICATION.

Le collège des bourgmestres et échevins procédera lundi prochain, 4 septembre, à midi, dans l'une des salles de l'hôtel de ville, aux adjudications dont la désignation suit :

1° Construction d'un bâtiment à la caserne des Ecochers, avec écurie pour 63 chevaux et un logement à l'étage.

2° Travaux et réparations à exécuter à la toiture de l'église St-Antoine, à Liège.

3° Construction d'un local destiné au bureau des taxes municipales à Bressoux.

4° Fourniture d'une patache et d'une nacelle pour le service desdites taxes.

Les cahiers des charges sont déposés au secrétariat de la ville où l'on peut en prendre connaissance depuis 8 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-dînée.

A l'hôtel de ville, le 28 août 1837. Le président, Louis Jamme.

BOURSES.

PARIS, LE 28 AOUT.

Table of market prices for Paris, including items like 'Cinq pour cent', 'Trois pour cent', 'Act. de la B. de Fr.', 'Nap. Cert. Falc.', 'Esp. Ardoin 1834', 'Esp. D. diff. s. int.', 'Dt. pas. s. int.', 'Belgiq. Empr. 1832', 'Banque de Belg.', with corresponding values.

AMSTERDAM, LE 28 AOUT.

Table of market prices for Amsterdam, including items like 'Holl. Dette active', 'Dito 2 1/2', 'Dit. diff.', 'Billet de change', 'Syndic. d'amort.', 'Soc. de comm. P.-B.', 'Russie, H. et G.', '1829, 5', 'Inscr. au gr. Hvre.', 'Certif. à Amst.', 'Pologne. L. B. 500f.', 'Lots de Rd. 50 f.', 'Espagne. E. Ard.', 'Dito grad.', 'Dette diff. anc.', 'nouv.', 'passive', 'Autriche. Métal. 5.', with corresponding values.

ANVERS, LE 29 AOUT.

Table of market prices for Antwerp, including items like 'ANVERS. Det. activ.', 'Det. diff.', 'Emp. de 48 mil.', 'Holl. Dette active', 'Rente remboursab.', 'Autriche. Métal.', 'Lots de fl. 100.', 'de fl. 250.', 'de fl. 500.', 'Polog. Lots fl. 300.', 'de fl. 500.', 'ANVERS. E. à L. 1834', 'ESPAG. Emp. 1834', 'D. diff. 1834', 'Dit. p. 1834', 'Dette diff.', 'ANVERS. Cert. Falc.', 'STAT.-RO. Lev. 1832', 'à An. 1834', 'Amst. c. jours.', 'Rotterd. Idem.', 'Paris, Idem.', '2 mois', 'Lond. p. Estr. c. j.', '2 mois', 'Ham. p. 40 HB. c. j.', '2 mois', 'Bruxelles et Gand.', with corresponding values.

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 29 AOUT 1837.

L'active Espagnole a été faible à notre bourse de ce jour, par suite de 3/4 o/o de baisse à Paris. Ardoin ouvert 48 3/4 5/8 1/2 3/8 1/4 et reste 48 3/8 cours au comptant. Primes à un mois 1/9 1/4 dont 1 o/o. On a fait peu d'affaires.

BRUXELLES, LE 29 AOUT.

Table of market prices for Brussels, including sections for 'COURS' (Emp. Rotsch., Fin cour., 1836, 4, Fin cour., Dette active 2 1/2, E. de la ville 4832, Dette active holl., Rente domaniale, BRÉSIL 1834, AUTRICHE. Métal., ROMB. 1832, NAPLES. Falcourt, Banque Tav., PORT. Dona Maria, ESPAG. Ard. 1834, Fin cour., gros. pièces, pr. 4 m. d. l., différée 1834, anc., dette passive) and 'CHANGES' (AMST. ct. jours., LOND. ct. jours., PARIS. ct. jours., ACTIONS. Act. Société Gén., Act. id. em. Par., Act. de la S. de C., Act. la B. de B., Act. C. Sam. et O., Act. des Hauts-F., Act. Charb. Flenu., Act. Banq. fonc., Act. Ch. H. et W., Act. Ch. Sclesin., Act. Entr. Indust., Act. Ch. Lev du F., Act. S. Ougrée, Act. S. Sars Louch., Act. Che. de fer., Act. S. de Venne, Act. bat. à V. Anv., Act. S. Léona, Act. S. Verreries, Act. Eol. gaz. rés., Act. S. Raffinerie, Act. Verr. Charl., Act. Expl. l'Espér., Act. des Brasseries, Act. Librairie H., Act. Typogr. W., Act. Fabr. Tapis, Act. Fabr. de fer., Act. Mutual. ind., Act. C. de Bruges, Act. H. F. Monc., Act. lib. Méline, Act. S. act. réun., Act. S. de Ficu., Act. Ebénierie, Act. Librairie Sc., Act. Fab. Pianos.) with corresponding values.

VIENNE, LE 24 AOUT.

Métalliques, 405 7/8.— Actions de la Banque, 1376 1/4.

PLACE D'ANVERS, LE 29 AOUT.

Café. — Il s'est fait par continuation peu d'affaires dans cette fève. On a cité seulement 400 balles Brésil à 22 1/2 et 60 dito dito à 23 1/2.

Coton. — La demande s'est fait passablement sentie pour ce lainage. On a traité hier et aujourd'hui environ 300 balles Nouvelle-Orléans, Gênes, Mobile, de qualités et prix divers.

Sucre brut. — Il s'est traité aujourd'hui 90 caisses Brésil, mais le prix payé n'est pas exactement connu.

Sucre raffiné. — Environ 7,000 kilog. candi ont été appliqués à prix divers pour l'exportation.

Imprimerie de J.-Bte. Nossart, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.